

Cabinet d'Avocats
**BENAMMAR**

# NOTRE HISTOIRE

Fondé en 1984 sous la direction de Me Abdallah BENAMMAR, le Cabinet d'Avocats BENAMMAR bénéficie de plus de 50 années d'expertise juridique, fondées sur la rigueur, l'intégrité et la confiance.

Dans cette continuité, Me Yassir BBENAMMAR a rejoint le cabinet afin de contribuer à son développement et de poursuivre cet héritage d'excellence, en associant expérience et approche moderne du droit.

# EXPERTISE JURIDIQUE. ENGAGEMENT. CONFIANCE.

Notre cabinet accompagne particuliers et entreprises avec une approche fondée sur l'écoute, la rigueur et la défense de leurs intérêts.

Nous proposons des solutions juridiques adaptées à chaque situation, avec exigence, confidentialité et engagement.

*Yassir Benammar*



**Yassir BENAMMAR** Avocat au Barreau de Casablanca

# DOMAINES D'INTERVENTION

Le Cabinet d'Avocats Benammar intervient dans plusieurs domaines du droit afin d'apporter à ses clients un accompagnement juridique adapté à leurs besoins et aux spécificités de chaque dossier.

Notre expertise couvre notamment le droit des affaires, le droit commercial, le droit du travail, le droit fiscal, le droit pénal, le droit de la famille et le droit immobilier. Nous accompagnons particuliers, entreprises, dirigeants et professionnels aussi bien dans leurs démarches et opérations juridiques que dans la gestion de leurs différends.

Notre cabinet intervient en matière de conseil, d'assistance, de négociation et de contentieux, avec une attention particulière portée à l'analyse de chaque situation, à l'anticipation des risques et à la défense des intérêts de nos clients.

Notre approche repose sur l'expertise, la rigueur, la confidentialité et l'engagement, afin d'apporter des solutions juridiques pertinentes et un accompagnement personnalisé à chaque étape.



# PRENEZ RENDEZ-VOUS AVEC NOTRE CABINET

Vous souhaitez bénéficier d'un conseil juridique, obtenir un accompagnement ou être assisté dans une démarche ou une procédure ?

*Le Cabinet d'Avocats Benammar vous accueille sur rendez-vous afin d'échanger sur votre situation et d'identifier les solutions juridiques adaptées à vos besoins.*

**01 Prenez contact avec le cabinet**

Contactez-nous par téléphone, par e-mail ou via notre formulaire de contact.

**02 Présentez votre demande**

Indiquez brièvement la nature de votre situation et l'objet de votre demande afin de permettre au cabinet de mieux vous orienter.

**03 Fixez votre rendez-vous**

Notre équipe vous communiquera les disponibilités et conviendra avec vous d'une date et d'une heure pour votre consultation.

**04 Échangez avec votre avocat**

Lors du rendez-vous, votre situation sera examinée avec attention afin d'identifier les enjeux juridiques et les démarches ou solutions envisageables.

***Confidentialité • Écoute • Expertise • Engagement***





# BENAMMAR
## Cabinet d'Avocats


72, Boulevard Rahal El Meskini, App n° 9, 3 ème étage, Casablanca

05 22 31 64 21 | 06 64 76 50 18 | 05 22 30 21 34

cabinet-avocats@benammar.ma | www.benammar.ma